

ANNULE ET REMPLACE - Conseil Municipal le 8 avril 2025 à 18h - Budget 2025

INVITATION PRESSE

Colomiers, le 2 avril 2025

Conseil Municipal le 8 avril 2025 à 18h - Budget 2025

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, réunira un Conseil municipal mardi 8 avril à partir de 18h. Les élus municipaux étudieront notamment le budget 2025, désormais finalisé après l'adoption de la loi de finances par l'Assemblée nationale. Malgré les restrictions budgétaires imposées aux Collectivités locales, grâce à une bonne gestion du budget municipal et aux choix responsables opérés ces dernières années, la Ville de Colomiers présente un budget permettant de préserver un haut niveau de service public tout en poursuivant les investissements nécessaires pour répondre aux attentes des Colomérin.e.s. et préparer l'avenir du territoire.

Ce Conseil municipal sera également l'occasion pour les élus municipaux de valider plusieurs délibérations stratégiques en matière notamment de « bien-vieillir », à travers un plan d'actions dédié, ou encore d'éducation, au titre du renouvellement de la candidature pour le label Cité éducative.

Parmi les principales délibérations à l'ordre du jour :

- Compte administratif 2024 ;
- Budget primitif 2025 ;
- Plan pluriannuel d'investissement ;
- Parrainage pour le concours « un des meilleurs apprentis » ;
- Subventions aux associations pour la saison 2025-2026 ;
- Lancement de la Cité éducative 2025-2027 ;
- Plan d'actions « Ville amie des aînés » et création d'un Conseil des aînés...

L'ordre du jour complet est à retrouver en ligne : <https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal/ordres-du-jour-deliberations-proces-verbaux>

La presse est invitée à assister à la séance du Conseil municipal, sur accréditation (lien ci-après).

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication
05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr